

Mairie de Siaugues-Sainte-Marie

Place Claude-Pierre-Favard 43300 Siaugues-Sainte-Marie Teléphone : 04 71 74 21 42

Email: mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr

ARRETE N°2025/34

Portant interdiction d'accès à un chemin communal – Vergonzac Du lundi 17/11/2025 - 08h00 au jeudi 20/11/2025 - 18h00

Le Maire de la Commune de SIAUGUES-STE-MARIE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L 2213-2;

VU le Code de la Route, notamment les articles R 411-30 et R 411-31 modifiés ;

VU la demande de l'entreprise RTE (Réseau de Transport d'Electricité) basée à St Etienne pour la réalisation de travaux : travaux sur la ligne haute tension 225KV ISSOIRE-PRATCLAUX

Considérant la nécessité d'édicter une réglementation particulière et provisoire de la circulation afin de prévenir ces risques ;

ARRÊTE:

Article 1er : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux du lundi 17/11/2025 - 08h00 au jeudi 20/11/2025 - 18h00 d'interdire l'accès au chemin communal indiqué dans le plan cijoint.

Article 2 : La signalisation sera mise en place par le demandeur.

<u>Article 3</u>: Un exemplaire du présent arrêté sera affiché et publié dans la commune de Siaugues-Ste-Marie.

Article 4 : L'organisateur et le maire sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Siaugues, le 25 octobre 2025

Le Maire,

G.RUAT

Annexe arrêté 2025/34



